

Libre-échange

## Abdellatif Mazouz appelle à la ratification des accords avec l'UEMOA et la CEMAC



Abdellatif Mazouz, lors de la conférence organisée, mardi, à la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc. Ph. Saouri

**Profiter des accords de libre-échange, veiller à l'application scrupuleuse des stratégies sectorielles, diversifier l'offre exportable et augmenter le nombre d'entreprises exportatrices. Tels sont les éléments qui, selon l'Istiqlalien Abdellatif Mazouz, ancien ministre du Commerce extérieur et enseignant, aideront le Maroc à redresser son déficit commercial. Il insiste sur la ratification des ALE avec l'Afrique.**

Les perspectives de l'économie marocaine sont rassurantes. La déclaration est de Abdellatif Mazouz, ancien ministre du Commerce extérieur, lors d'une conférence qu'il a animée mardi à la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc. Cette rencontre avait pour thème «Des contraintes politiquement gérables, des opportunités commercialement saisissables, des ambitions logiques et des objectifs réalisables». Le Maroc s'est irréversiblement engagé dans l'ouverture économique, rappelle l'ex-ministre. Mais pour assurer à son économie la croissance qu'elle mérite et rééquilibrer ses échanges extérieurs, «l'application des 55 Accords de libre-échange (ALE) signés par le Royaume est nécessaire», souligne Mazouz, pour qui une attention particulière doit être accordée à ceux paraphés dans le cadre de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) et la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). «Si je ne devais faire qu'une chose, ce serait de ratifier et d'appliquer ces deux accords», a-t-il

déclaré. C'est dire l'importance des pays d'Afrique pour l'économie marocaine. En effet, le Royaume se positionne comme portail pour l'Afrique et donne accès à un marché de plus d'un milliard de consommateurs sans droits de douane. «Ce n'est qu'en positionnant le pays ainsi que l'on peut attirer des investissements. Car présenter le Maroc comme un marché de 34 millions de consommateurs n'intéresse pas beaucoup d'investisseurs», précise l'ancien ministre. Comment donc profiter des accords de libre-échange et réduire le déficit commercial ? Pour Mazouz, les ALE n'ont de valeur que si les plans sectoriels adoptés par le pays sont appliqués à la lettre et jusqu'au bout. Cependant, estime-t-il, ces stratégies, bien que dotées de moyens suffisants, ne sont pas suffisamment coordonnées et sont parfois non suivies.

Par ailleurs, il est urgent pour le Maroc de diversifier son économie et son offre exportable. Ses entreprises, elles, se doivent d'être plus compétitives. «Or, il n'y a pas de compétitivité sans valeur ajoutée. À ce titre, l'industrie est un des piliers sur lesquels repose la réussite de ce défi», rappelle Mazouz. Le nombre d'entreprises exportatrices doit donc continuer à augmenter de même que le chiffre d'affaires qu'elles réalisent à l'export. «En 2009, elles étaient au nombre de 5.183 dont seulement 12 réalisaient un chiffre d'affaires annuel à l'export de plus d'un milliard de DH», souligne l'ancien ministre. Leur nombre est passé, en 2015, à 6.300, avec un objectif de 6.850 en 2018. ■

Abdelhafid Marzak

«Les stratégies sectorielles, bien que dotées de moyens suffisants, ne sont pas suffisamment coordonnées et sont parfois non suivies».

Abdellatif Mazouz